

**Report to
Rapport au:**

**Council
Conseil**

4 November 2020 / 4 novembre 2020

**Submitted on October 15, 2020
Soumis le 15 octobre 2020**

**Submitted by
Soumis par:**

**Ann M. Tremblay, Chair, Committee of Adjustment / Président du Comité de
dérogation**

Contact Person

Personne ressource:

**Michel Bellemare, Secretary-Treasurer, Committee of Adjustment / Secrétaire-
trésorier du Comité de dérogation**

Michel.Bellemare@ottawa.ca

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS NUMBER

SUBJECT: COMMITTEE OF ADJUSTMENT - 2021 DRAFT OPERATING BUDGET

**OBJET: COMITÉ DE DÉROGATION - PRÉVISIONS PRÉLIMINAIRES DU
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2021**

REPORT RECOMMENDATIONS

That City Council receive and table the Committee of Adjustment 2021 Draft Operating Budget at its meeting on November 4, 2020, for subsequent consideration by Council in Committee of the whole to be held December 9, 2020.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose les prévisions budgétaires de fonctionnement 2021 du Comité de dérogation à sa réunion du 4 novembre 2020 aux fins de leur examen ultérieur par le Conseil siégeant en tant que comité plénier lors de la réunion prévue le 9 décembre 2020.

BACKGROUND

On December 5, 2018, Council approved a term of Council budget process as part of the 2018-2022 Council Governance Review report. The adopted recommendation for the 2018-2022 term of Council process for the tax and rate supported budgets largely mirror the budget process approved by the previous Council, including a multi-year rate supported budget.

The Committee of Adjustment 2021 Draft Operating Budget was scheduled for tabling on November 4, together with other draft budgets for services that report to a Commission, Board or special purpose body, as part of the City's overall draft operating and capital budget process.

CONTEXTE

Le 5 décembre 2018, le Conseil a approuvé un processus budgétaire, pour la durée du mandat du Conseil, dans le cadre du Rapport sur l'examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal pour 2018-2022. Selon la recommandation adoptée, le processus utilisé pour l'établissement des budgets financés par les taxes et les redevances, pour le mandat 2018-2022 du Conseil, reflète largement celui approuvé par le Conseil précédent et prévoit, notamment, un budget pluriannuel soutenu par les redevances.

Les prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2021 du Comité de dérogation sont censées être déposées le 6 novembre, en même temps que celles d'autres budgets pour les services qui relèvent d'une commission, d'un conseil ou d'un organisme à vocation particulière, dans le cadre du processus global d'établissement des prévisions préliminaires du budget de fonctionnement et du budget des immobilisations de la Ville.

DISCUSSION

The Committee of Adjustment 2021 Draft Operating Budget has been developed to achieve Council's directive to be 100 percent direct cost recovery and to comply with the requirement of the *Planning Act* that the fee schedule meet only the anticipated costs for processing applications to the Committee of Adjustment (the Committee).

Accordingly, application and other service fees are set to generate revenues that will ensure direct cost recovery while minimizing surpluses and deficits.

Annual adjustments to application fees must be made based on forecasted application volumes for the coming year. Those forecasts rely heavily on observed short-term and long-term trends and must account for external factors such as overall construction activity, regulatory changes and the economy. In 2020, COVID-19 and the ensuing State of the Emergency had an unprecedented impact on Committee applications and revenue.

When in-person hearings halted in March, the Committee administration was quick to adapt, implementing a fully remote and online Public Hearing process as early as May. The first online Public Hearing was held on June 3. By that time, however, the temporary suspension of hearings and the overall economic slowdown had resulted in a significant revenue shortfall.

With application volume and revenue starting to recover since the successful implementation of online Public Hearings, the Committee will continue to closely monitor the ongoing impact of COVID-19 on its operations.

The Committee of Adjustment 2021 Draft Operating Budget reflects a 4.8% fee increase in core “Primary” and “Secondary” application types. In part, this increase is necessary to offset scheduled increases in staff compensation (2.8%). The increase also incorporates a “technology fee” to offset new costs related to the implementation of technologies to improve client service, including ongoing operating costs for the new Land Management System (1.3%). The remainder of the increase will allow the Committee to obtain independent legal advice and other professional services on matters within its purview (0.7%).

ANALYSE

Le budget de fonctionnement préliminaire 2021 du Comité de dérogation a été élaboré afin de respecter la directive du Conseil qui prévoit un recouvrement des coûts directs à 100 % et de se conformer à l'exigence de la Loi sur l'aménagement du territoire selon laquelle le barème des droits ne doit couvrir que les coûts prévus pour le traitement des demandes présentées au Comité de dérogation (le Comité). En conséquence, les droits de demande et autres frais de service sont fixés de manière à générer des recettes qui assureront le recouvrement des coûts directs tout en minimisant les excédents et les déficits.

Les ajustements annuels des droits de demande doivent être effectués en fonction des volumes de demande prévus pour l'année à venir. Ces prévisions reposent largement sur les tendances observées à court et à long terme et doivent tenir compte de facteurs externes tels que l'activité globale de construction, les changements réglementaires et l'économie. En 2020, la COVID-19 et l'état d'urgence qui a suivi ont eu un impact sans précédent sur les demandes et les recettes du Comité.

Lorsque les audiences en personne se sont arrêtées en mars, l'administration du Comité s'est rapidement adaptée, mettant en place un processus d'audience publique entièrement à distance et en ligne dès le mois de mai. La première audience publique en ligne a eu lieu le 3 juin. Toutefois, à ce moment-là, la suspension temporaire des audiences et le ralentissement économique général avaient entraîné un manque à gagner important.

Le volume des demandes et les recettes commençant à se redresser depuis la mise en œuvre réussie des audiences publiques en ligne, le Comité continuera à suivre de près l'impact continu de la COVID-19 sur ses activités.

Le budget de fonctionnement préliminaire 2021 du Comité de dérogation reflète une augmentation de 4,8 % des frais pour les types de demandes « primaires » et « secondaires » de base. Cette augmentation est en partie nécessaire pour compenser les augmentations prévues de la rémunération du personnel (2,8 %). L'augmentation comprend également une « redevance technologique » pour compenser les nouveaux coûts liés à la mise en œuvre de technologies visant à améliorer le service à la clientèle, y compris les coûts de fonctionnement permanents du nouveau système de gestion des terres (1,3 %). Le reste de l'augmentation permettra au Comité d'obtenir des conseils juridiques indépendants et d'autres services professionnels sur les questions relevant de sa compétence (0,7 %).

RURAL IMPLICATIONS

There are no specific rural implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR RURAL

Aucune répercussion sur le secteur rural n'est associée à la mise en œuvre du présent rapport.

CONSULTATION

This report is being submitted as part of the 2021 budget review process and is subject to the same budget consultation process.

CONSULTATION

Le présent rapport est présenté dans le cadre du processus d'examen du budget 2021 et assujetti au même processus de consultation sur le budget.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide issue.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il s'agit d'une question à l'échelle de la ville.

LEGAL IMPLICATIONS

ONLY LEGAL SERVICES STAFF MAY COMPLETE THIS SECTION. Report writers should provide the general information, details and rationale related to the topic in the Discussion section of the report, as well as any known or previously identified legal issues or concerns. The respective Solicitor will outline the legal impact to the City resulting from the report recommendations in the Legal Implications section. If there are no legal implications, the Solicitor will provide a comment to that effect. All reports will be sent via the online RADAR tool to Lisa Kilner (ext. 14465) to secure the necessary comments and approval from Legal Services. Reports cannot go forward without addressing this section and Legal Services must be given a minimum of five (5) working days to review and provide comments.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

SEUL LE PERSONNEL DES SERVICES JURIDIQUES PEUT REMPLIR CETTE SECTION. Le rédacteur du rapport doit fournir les renseignements généraux, les détails et la justification à ce sujet dans la section ANALYSE du rapport tout comme toute question ou préoccupation juridique connue ou soulevée par le passé. L'avocat responsable décrira en suite les répercussions juridiques pour la Ville soulevées par les recommandations du rapport dans la section RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES. S'il n'y en a pas, l'avocat rédigera un commentaire à cet effet. Tous les rapports doivent être envoyés en ligne par l'outil RADAR à Lise Kilner (poste 14465) afin d'obtenir les commentaires nécessaires et l'approbation des Services juridiques. Les rapports ne

peuvent pas être présentés sans cette section et les Services juridiques doivent disposer d'au moins cinq (5) jours ouvrables pour examiner et formuler des commentaires.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

There are no specific risk management implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

FINANCIAL IMPLICATIONS

As outlined within the report.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Répercussions soulignées dans le présent rapport

ACCESSIBILITY IMPACTS

The 2021 Draft Operating Budget includes a budget line to render Committee of Adjustment online content accessible.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Les prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2021 comprennent une ligne budgétaire visant à rendre accessible en ligne le contenu de l'information du Comité de dérogation.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

Application fees proposed in the 2021 Draft Operating Budget include a technology fee to offset costs related to the implementation of new technologies to improve client service.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Les droits de demande proposés dans le budget de fonctionnement préliminaire 2021 comprennent une redevance technologique destinée à compenser les coûts liés à la mise en œuvre de nouvelles technologies pour améliorer le service à la clientèle.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

This section is not applicable to this report.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Cette section ne s'applique pas au présent rapport.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 – 2021 Draft Operating Budget

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document 1 - Prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2021

DISPOSITION

Budgets will be amended as per Council deliberation and adoption.

SUITE À DONNER

Les budgets seront modifiés en fonction des délibérations du Conseil et de leur adoption.